

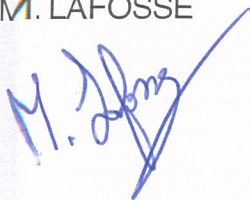
Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte les points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 20 septembre 2021, à 19h30'**, par vidéo conférence.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général adj,

M. LAFOSSE

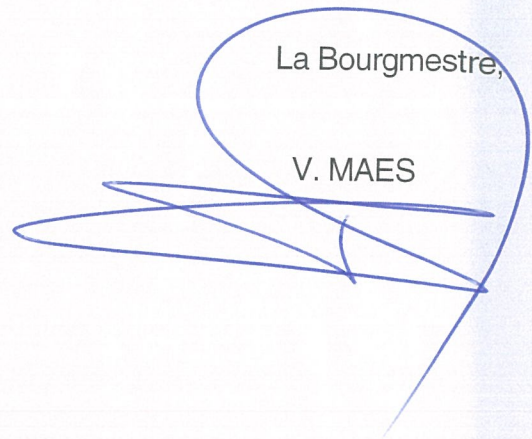


Par le Collège,



La Bourgmestre,

V. MAES



Ordre du Jour

Ajout d'un point supplémentaire à la demande de M. FRANSOLET, du groupe Saint-Nicolas +.

PT 34 bis **DIVERS** Délinquance environnementale - Caméra de vidéosurveillance (identification des contrevenants)